

BIENVENUE DANS L'ACADEMIE DE DIJON

Spécial MUTATIONS INTRA

Au cœur de la région Bourgogne, l'académie de Dijon est l'une des 31 académies françaises (26 en métropole et 5 dans les départements d'Outre-Mer). Premier employeur de la région, elle scolarise environ 280 000 élèves dans 1887 écoles, 87 lycées et lycées professionnels, 3 EREA, 185 collèges ; 33 400 étudiants sont accueillis à l'université de Bourgogne.

L'académie est placée sous l'autorité de la rectrice Nathalie Albert-Moretti. Elle est la représentante du ministre de l'éducation nationale et du ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche dans l'académie de Dijon.

L'académie est déséquilibrée : les 2/3 de la population se concentrent à l'EST, sur l'axe de la Saône, et surtout sur les 4 agglomérations, Dijon, Beaune, Chalon sur Saône et Mâcon. Avec presque 1/6ème de la population de la région, l'agglomération dijonnaise concentre 50% des établissements de la Côte d'Or.

Il existe dans l'académie un grand nombre de petits établissements ruraux, parfois isolés. 15% d'établissements de moins de 200 élèves sont ruraux. La conséquence est une augmentation des postes partagés, aussi bien pour les TZR que pour certains postes fixes.

Les départements les plus demandés dans de nombreuses disciplines sont la Côte d'Or et la Saône et Loire . Les 2 autres connaissent un déficit de candidats à la mutation et de TZR.

Le rectorat favorise l'affectation des agrégés en Lycée.

La communication aux personnels du projet de mouvement se fera après la tenue des instances paritaires. La section Académique du SE-Unsa Dijon mettra un dispositif spécial pour vous communiquer votre affectation dès l'annonce des résultats.

Avant cela, notre section vous reçoit en rendez-vous personnel pour construire votre projet de mouvement dans l'académie.

Bienvenue en Bourgogne, une région où il fait bon vivre

